



## **2 - Invitations :**

- 18 mai : Concert de printemps de la « Philharmonique seynoise »
- 27 mai : Cérémonie de la journée nationale de la Résistance
- 25 mai : Concert piano à 4 mains Association Concerts classiques seynois
- 2 juin : Inauguration des « journées seniors »
- 7 juin : Porte ouverte école municipale des beaux arts
- 14 juin : Clôture des ateliers maison Jean Bouvet
- 18 juin : 74<sup>ème</sup> anniversaire appel du 18 juin 1940

## **3 Lu dans la presse :**

- 9 mai : Malaise dans une maison de retraite de Fabrègas : « Atrium »
- 10 mai : Douze véhicules communaux incendiés
- 12 mai : La collecte des déchets verts a attiré les riverains de Janas
- 13 mai : Echangeur de Sanary/Ollioules : une nouvelle étape franchie
- 13 mai : RDV samedi pour une balade commentée au fort du Peyras
- 16 mai : Bientôt une collecte des déchets verts à domicile
- 17 mai : Armada renforcée pour les lignes maritimes de rade
- 18 mai : La fête des Mouissèques, la convivialité partagée
- 19 mai : Serge FERAUD : des « Petits pas des anges » pour une grande cause
- 19 mai : Le Grand hôtel des Sablettes, une affaire de famille
- 26 mai : A.G CIL Mouissèques : Grands projets : la ville rassure les riverains
- 28 mai : Le pavillon bleu flotte sur dix communes varoises – Pas à la Seyne !
- 28 mai : Six-Fours : Les chasseurs mobilisés pour débusquer les sangliers
- 3 juin : La déconstruction navale a un avenir à Brégaillon
- 4 juin : L'Hôtel « les Rives d'Or » prépare sa métamorphose
- 5 juin : Larves de Moustiques : la guerre est déclarée à Toulon
- 5 juin : Les anciens de Prisunic Toulon se retrouvent à Janas

## **4 – Divers :**

- Le Bulletin de MART n°58 du mois de mai est sorti. Il est à la disposition du public. Par ailleurs, pour ceux qui possèdent Internet, nous l'avons fait circuler auprès de nos adhérents.
- Le vide-greniers du CILLSOS aura bien lieu le samedi 21 juin comme prévu sur le parking du centre commercial de Janas. Les arrêtés municipaux interdisant le stationnement à partir de la veille au soir ainsi que l'autorisation d'occuper un espace public devraient nous parvenir sous peu.
- Le magazine « Le Seynois » n° 52 est sorti
- Newsletter du Domaine de Fabrègas. Comme chaque mois, nous recevons ces nouvelles.

## **5 - Tour de Table**

- Solange ARDOUIN s'inquiète de l'invasion précoce des moustiques, elle souhaite savoir s'il existe un remède efficace pour lutter contre ces insectes en particulier dans les extérieurs.
  - Elle déplore que par un geste de vandalisme ou d'inconscience, un plot en béton de fort calibre, interdisant l'accès sur un trottoir de son lotissement, est été cisailé au ras du sol. S'il s'agit d'une « rencontre » avec un véhicule, celui-ci a du souffrir.
  - Elle souhaite connaître la suite donnée à l'impression du livre du regretté Paul PIGNON.
- Ce sujet devrait être évoqué au cours d'une réunion de MART qui se déroulera le 19 Juin et à laquelle assistera notre Président et Louis GUYOT.
- Pierre ROUME évoque un article de Var-Matin relatant une campagne de débroussaillage dans la forêt de Janas sur la commune de Six-Fours. Il s'inquiète de ne pas voir une action similaire sur la partie Seynoise du massif.
  - Josette FEMENIA nous confirme que monsieur PACARIN passera vérifier l'état de l'avancement des travaux de taille des branches et débroussaillage le long du chemin du Vallon des Moulières, qui pour l'instant sont interrompus.
  - Alain ROZES nous fait part de sa satisfaction suite au remplacement par les services de la commune de tous les lampadaires implantés dans le lotissement du Cap Sicié.

- Louis GUYOT nous informe de la mise en sécurité des piétons franchissant le « Col d'Artaud » par la pose de grilles de protection en bordure de voie
- Alain BONNET exprime également sa satisfaction suite au ramassage au « porte-à-porte » des déchets verts, ramassage qui s'est fait ce matin même. Par contre il déplore qu'un troisième incendie se soit déclaré sur la Saône en déconstruction. N'y a-t-il pas un risque de pollution de l'air par les fumées chargées de toutes sortes de produits dangereux ?

10h 30 fin de la réunion du Bureau

## **PROCHAINE REUNION DU BUREAU**

**SAMEDI 12 JUILLET 2014**

**Restaurant « Le Rivage » à Fabrégas**



## C.R REUNION DE QUARTIER N° 3

Le Président accueille les nombreux Adhérents et sympathisants résidant dans les secteurs 5, 6, 7 et 8 que nous avons invités à venir nous rencontrer ce jour.

Il accueille également et remercie:

Mme **Jocelyne LEON** Adjointe des quartiers Sud

Mme **Cécile JOURDA** Conseillère municipale chargée de la propreté urbaine et de la gestion des déchets

M. **Gilles VINCENT** Conseiller Général du canton La Seyne Sud

M. **Claude ASTORE** Adjoint à la sécurité

M. **Marcel Paul MAGAGNOSC** Directeur Général des Services Techniques

Nous ont rejoint ultérieurement en raison de leur emploi du temps chargé :

Mme **Marie VIAZZI** Conseillère municipale chargée de « Allô La Seyne » et des CIL

Mme **Marianne POTHON** Service « Allô La Seyne »

Notre Président donne immédiatement la parole à M. Gilles VINCENT.

La question de l'entretien du sentier du Littoral :

1) M G VINCENT rappelle que nous possédons deux sentiers sur notre commune.

- L'un dit de Mar-Vivo qui a été fermé car effondré en plusieurs points suite à l'érosion. Une étude du coût pour la réfection de ce sentier, demandée par le Conseil Général, fait apparaître une somme de 800000 euros. Aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offre car la réalisation de ces travaux nécessite un accès par la mer. Une autre solution consistant à abattre des murs semblant nettement moins onéreuse. Cependant la présence d'un énorme rocher de plusieurs dizaines de M<sup>3</sup> en surplomb de la propriété « Belle Vue » pose un important problème. Une solution envisagée serait de demander aux propriétaires riverains de céder une surface de leur propriété afin de détourner le sentier vers le haut ; les propriétaires ne sont pas d'accord pour que le sentier traverse leur propriété. La situation est actuellement bloquée.

- La deuxième partie du sentier concerne la section au départ du « Parking des Plages » et qui continue vers les Deux Frères. En plusieurs endroits, ce sentier a été emporté suite à des glissements de terrain. Une visite in situ a laquelle ont participé les représentants de la mairie, de TPM, de l'ONF et de la DREAL a mis en évidence la dangerosité de ce sentier ; la décision d'abandonner l'ancien tracé a été prise d'un commun accord. Un nouveau tracé a été approuvé faisant suite à une étude de l'ONF. Celui-ci circulera en amont de l'ancien, juste en dessous la route de la Corniche Merveilleuse. Une demande officielle sera adressée à la mairie de La Seyne avant de se lancer dans des travaux de réalisation qui pourraient se dérouler très vite car le terrain peu pentu, ne présente aucun obstacle.

M G. VINCENT rappelle la présence d'un magnifique promontoire entièrement réalisé par TPM surplombant la mer au dessus de la plage de la verne.

Il évoque ensuite les critères de choix d'attribution du « Pavillon Bleu » sur certaines plages de notre communauté. La qualité des eaux de baignade ne sont pas, loin s'en faut, le seul critère d'attribution ; il rappelle que les eaux de toutes nos plages sont d'excellente qualité, et que pour obtenir le Pavillon Bleu il faut d'abord le demander et répondre ensuite favorablement à quarante critères, hors il semble que seulement 38 ont été reconnus bons sur les plages de notre commune, par contre l'attribution d'un Pavillon Bleu coûte 4000 euros par plage !

2) M. Marcel Paul MAGAGNOSC évoque ensuite le problème du remplacement des feux tricolores à l'intersection de la RD 16 et du chemin de La Seyne à Bastian, par un giratoire.

M. VINCENT rappelle que la réalisation de ce giratoire nécessite la cession par ERDF coté EST et le commerce coté Ouest d'une surface nécessaire à son implantation. A ce jour un accord est intervenu avec ERDF qui est disposé à céder la surface nécessaire, coté commerce aucun problème car dès la construction l'emprise était déjà actée. Par contre sur la propriété au sud, la mairie devra négocier l'achat d'une surface d'une cinquantaine de M<sup>2</sup> (dernière nouvelle : la propriété est en vente)

M. MAGAGNOSC propose, à titre expérimental, l'installation provisoire d'un giratoire (exemple carrefour des quatre chemins du Mai) Les études définitives sont en principe achevées. Par contre, le département n'a pas budgétisé les travaux pour l'année 2014.

Intervention du Président se faisant le porte-parole des usagers qui souhaitent la mise en place rapidement d'une structure provisoire et la disparition définitive des feux.

M. ASTORE souhaite également la mise en place d'une solution provisoire à titre expérimental pendant la période des congés scolaires. Les participants sont unanimes à souhaiter cette solution très rapidement.

M. VINCENT nous confirme que le Conseil Général étudie la possibilité d'implanter un giratoire de la plus petite dimension possible. Par contre, compte tenu de l'importance du trafic, certaines normes doivent être respectées.

Une question d'un membre du public : a-t-on pensé à la mise en sécurité des piétons ? Cette solution fait évidemment partie du projet global.

M. G. VINCENT, appelé pour d'autres impératifs nous quitte, nous le remercions des précisions qu'il a bien voulu nous communiquer.

**3) Autre sujet : mise en sécurité de la route de Janas en particulier pour les trajets piétonniers.**

Trois chicanes ont été implantées dans le but de ralentir la vitesse des automobilistes. La signalisation règlementaire sera renforcée. Espérons qu'elles seront efficaces. Concernant la circulation piétonnière sur le petit pont, la chaussée en cet endroit étant particulièrement étroite, il est envisagé de réaliser une passerelle coté ouest, enjambant la propriété privée riveraine. Ce projet est lié à l'accord du propriétaire. Il pourrait être réalisé en 2015.

Certains marquages au sol ont besoin d'être ravivés. M. MAGAGNOSC nous informe que la section de chaussée desservant les deux campings sera entièrement refaite.

**4) Intersection entre la chemin du Verger et la route de Janas :** Il avait été envisagé de créer un mini giratoire qui ne semble pas faire l'unanimité. Les responsables de la commune envisagent donc de remplacer le panneau « STOP » rarement respecté, par une balise de priorité.

**5) Nous constatons toujours des décharges sauvages aux abords des colonnes de tri sélectif d'une part sur la route de Janas à proximité du lotissement des Genêts, d'autres parts pied du chemin VC2 dit de La Seyne à Bastian. Le Président demande la pose de grillages limitant les espaces « libres » et d'autre part l'implantation de signalisation interdisant ces décharges sauvages. M MAGAGNOSC rappelle qu'à proximité de la zone VC2 le terrain est propriété d'EDF et qu'il n'est pas possible de grillager. Peut-on implanter une caméra ? La commune envisage l'implantation d'une caméra de surveillance dite « Nomade »**

**6) Le Président rappelle un problème récurant : trop de riverains n'élaguent pas leur végétation envahissant le domaine public. Il est urgent que l'arrêté municipal soit rigoureusement appliqué et que de fréquentes rondes de policiers municipaux persuadent les riverains de se mettre en conformité.**

Question du public : il suffit de s'éloigner de la frange côtière pour voir les engins départementaux de couleur Orange équipés de « fraises » nettoyer systématiquement les abords des routes ainsi que les végétaux débordants. Un tel engin circulait dans notre commune mais ses activités ont cessé suite à la plainte des riverains propriétaires qui estimaient le travail trop rudimentaire ! Depuis, ces propriétaires n'ont toujours pas pris le relais et leurs haies continuent d'empoisonner tous les citoyens...

Réponse : la commune met systématiquement en demeure les riverains récalcitrants pour réaliser ces élagages. En espérant de n'avoir pas à utiliser l'action de la Police !

**7) Les coupes d'arbres et de végétaux en forêt de Janas ne semblent pas être achevées, beaucoup trop de branchages dits « rémanents » ont été laissés au sol devenant une réserve pour les feux de forêt.**

M MAGAGNOSC nous informe qu'un marché a été passé avec une entreprise qui sera chargée de broyer ces branches laissant les résidus sur place.

**8) Demande de pose d'un miroir à la sortie du chemin des Rouges Gorges. Cette intersection est très dangereuse car sans visibilité sur le trafic venant de gauche comme de droite.**

Réponse de M. ASTORE : nous avons réalisé une visite in situ, la pose d'un miroir n'est pas indispensable.

Question du public : qui est chargé de l'entretien de ces miroirs ? Réponse : c'est la commune, en cas de nécessité, il suffit de contacter « Allô La Seyne » pour la remise en bonne condition du miroir défaillant.

Pour le président, une autre visite s'impose avec les techniciens de la mairie et en présence des responsables du CIL.

**9) Chemin des Guerrins, les riverains demandent : quand donc sera implanté le « Haricot » envisagé à l'entrée du chemin, promis lors d'une visite avec M. le Maire en fin 2013 ?**

M. MAGAGNOSC : sa pose est envisagée cependant compte tenu de l'étroitesse de ce chemin, le service incendie n'est pas tellement favorable à son implantation ; les camions pompiers risquent quelques difficultés pour accéder à ce chemin.

Le Président remercie très sincèrement la municipalité pour la mise en place du procédé de ramassage des déchets verts au « Porte-à-porte » mais il souhaite que des améliorations soient apportées comme la distribution de sacs cartonnés pour faciliter l'ensachage et la manutention.

**10) Dernière question : Invasion des moustiques ; y-a-t-il une action de destruction des larves envisagée par notre commune ?**

Réponse : compte tenu de l'urbanisation de notre commune il est impossible de répandre des granulés. La seule solution semble être la prévention à savoir : ne pas conserver des récipients avec de l'eau car les larves s'y multiplient.

Après avoir remercié les membres de la municipalité ainsi que tous les participants, le Président les invite à lever le verre de l'amitié offert généreusement par notre hôte Patrick PHILIBERT.

**Le CILLSOS tient à remercier très sincèrement Patrick PHILIBERT pour son accueil et sa disponibilité à nous recevoir dans son établissement chaque fois que nous le lui demandons et à ce sujet, le président fait savoir qu'une soirée sera organisée le samedi 11 octobre prochain par le CIL dans cet établissement et qu'il serait heureux qu'à cette occasion un grand nombre d'adhérents et de sympathisants répondent présent.**

**12h15, fin de la réunion de quartier.**

Le secrétaire de séance :  
**Francis POURCHIER**

Le secrétaire du CILLSOS :  
**Adrien BISCOS**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean- Claude BARDELLI**

**Copies :**

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire BUILL de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale**
- **Mme Thérèse OBINO, Police Municipale, service Prévention des Risques**
- **Mme Hana VALENTOVA, coordonnatrice du CLSPD**
- **MM. les Directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne**
- **Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Info/diffus 1- 2- 3- 4**
- **Archives CILLSOS 2014**